CERCLE AOTONOME D'AGADIR.

SERVICE des RENSEIGNEMENTS

BUREAU D'AGADIR-VILLE

N°- I02 A.V

Agadir le I4 Avril I92I.

Le Colonel FREYDENBERG, Commandant le Cercle Autonome d'Agadir .

à Monsieur le COMMISSAIRE RESIDENT GENERAL de la FRANCE, au MAROC.

R A B A T.

(Direction des Affaires indigènes et du Service des Renseignements)

OBJET:

A/S-Création d'une recette des postes et d'un bureau de douane.

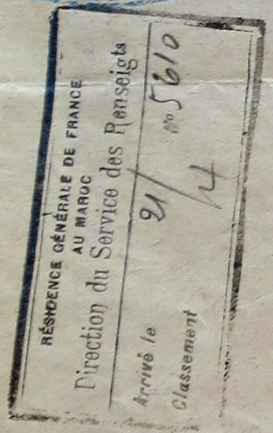

Au cours de la séance tenue le I5 Mars par la commission chargée de régler les différentes questions relatives à l'installation des services à Agadir, les représentants de l'office Chérifien des Postes et télégraphes et de la Direction des Douanes s'étaient mis d'accord pour envisager à bref délai l'installation à Agadir d'un bureau de postes et d'un bureau des Douanes permettant la réception et le dédouanement des colis et paquets postaux destinés à la population civile et militaire de cette ville

A l'heure actuelle ces opérations sont faites à Mogador hors de la présence des intéressés. Cette situation en dehors de la perte de temps et de l'échange de correspondance qu'elle provoque n'est pas sans inconvénients sérieux pour l'intérêt des destinataires qui sont obligés d'avoir un mandataire à Mogador, et qui n'ont aucune garantie en cas de perte au cours du transport à Agadir, la poste aux armées n'assurant pas le service des colis postaux

L'installation récente d'importants chantiers des Travaux Publics à Agadir rend encore plus pressante la création de ces organes .

Le Ier Avril I92I par lettre N°- 2676 Monsieur le Directeur des Douanes me fait connaitre qu'il est disposé à détacher un agent de son service au môment où l'administration .....

l'administration des postes et télégraphes installera elle-même une recette, les deux administrations devant travailler concurremment dans la délivrance des colis et paquets postaux.

J'ai l'honneur de vous demander que la créa simultanée de ces services soit assurée le plus tôt possible. Provisoirement ils seront installés dans la kasba d'Agadir dans un immeuble dont la reconnaissance a été faite lors des des travaux de la Commission par les représentants des deux services intéressés ./.

CERCLE AUTONOME D'AGADIR

SERVICE des RENSEIGNEMENTS

BUREAU d'AGADIR-VILLE

COPIE

AGADIR, le 27 Avril 1921

Le Colonel FREYDENBERG, COMMANDANT le Cercle autonome .....AGADIR

à

Monsieur le DIRECTEUR de l'Office des Postes, des Télégraphes et Téléphones du Maroc.

S/C de Mr. le Directeur des Affaires Indigènes et du Service des Renseignements du Maroc.

RABAT

N° 127 A.V.

OBJET:

A/S Installation bureau Postes à AGADIR.-

-:-:-

En réponse à votre lettre N° 1131.T. du 7 Avril, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que le local actuellement occupé par la Poste aux Armées n'est pas immédiatement disponible. Je puis mettre à votre disposition l'immeuble précédemment occupé par le médecin et dont vous voudrez bien trouver ci-joint un croquis sommaire, il me parait devoir satisfaire aux conditions exigées.

Cet immeuble appartient au Maghzen qui pourrait le mettre à votre disposition sous réserve, le cas échéant, de faire acquitter à votre service un loyer de principe.

Il est bien entendu que c'est là une solution provisoire en attendant la construction de l'hôtel des Postes dont la réalisation est projetée./.

Signé : FREYDENBERG.

D. 1

PROTECTORAT FRANÇAIS

Gouvernement Marocain

DIRECTION
DE L'OFFICE DES POSTES,
DES TÉLÉGRAPHES
ET DES TÉLÉPHONES

N° 3172 E.P.

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE FRANCE
AU MAROC
Direction du Service des Renseigts
Arrivé le 6/ N° 6372
Classement 5

Rabat, le 4 MAI 1921

Le Directeur de l'Office des Postes,
des Télégraphes et des Téléphones du Maroc,
à Monsieur le Directeur des Affaires
Indigènes et du Service des Renseignements,
à Rabat-Résidence.

En réponse à votre communication N° 2574-R/2, du 23 Avril dernier, relative à la création d'une recette des Postes à Agadir, j'ai l'honneur de vous faire connaître que des pourparlers sont actuellement engagés entre mon Office et le Service de la Trésorerie et des Postes aux Armées en vue de l'installation des Services postaux et télégraphiques dans l'immeuble présentement occupé par la Poste aux Armées dans la Casbah d'Agadir.

Dès qu'une entente sera intervenue à ce sujet, mon Office fera toute diligence pour que l'ouverture du bureau de poste d'Agadir soit réalisée dans le moindre délai possible de manière à supprimer les inconvénients signalés par M. le Commandant du Cercle autonome d'Agadir relativement au dédouanement des colis et paquets postaux./.

Le Directeur de l'Office des Postes,
des Télégraphes et des Téléphones

D.1

PROTECTORAT FRANÇAIS

Gouvernement Marocain

DIRECTION
DE L'OFFICE DES POSTES,
DES TÉLÉGRAPHES
ET DES TÉLÉPHONES

Rabat, le MAI 1927

N° 29-B.

Objet:

Bureau de poste
d'Agadir.

Le Directeur de l'Office des Postes,
des Télégraphes et des Téléphones du Maroc,
à Monsieur le Colonel, Commandant le Cercle
Autonome, à
Agadir.

(Sous-Couvert de Monsieur le Directeur des
Affaires Indigènes et du Service des
Renseignements, à Rabat).

RÉSIDENCE GÉNÉRALE DE FRANCE
AU MAROC
Direction du Service des Renseigts
Arrivé le 9/ N° 6506.
Classement 5

J'ai l'honneur de vous rappeler ma correspondance N° II3I-T en date du 7 Avril, et relative à la création d'un bureau de poste civil à Agadir.

Je vous serais très obligé de vouloir bien me faire parvenir le plan du local de la Poste aux Armées, et le plan de l'immeuble qui lui est contigu et qui était précedemment occupé par le Médecin./.

5230 R/2

12 AOUT 1921

le Directeur de l'Office des
Postes, Télégraphes et Téléphones.
R A B A T

Lettre N° 1649 Z.P., en date du 1er Août 1921, du Chef du Bataillon commandant le Cercle autonome d'Agadir.... 1

Pour attributions./.

Signé : Lavaud

CERCLE AUTONOME D'AGADIR

Service des Renseignements.

N° 1649 Z/P

COPIE

Agadir, le 1er Août 1921.

Le Chef de Bataillon DEMILLIÈRE,
Commandant le Cercle autonome d'AGADIR,

à Monsieur le Directeur des Postes et Télégraphes

RABAT

(S/C de Monsieur le Directeur des Affaires Indigènes
et du Service des Renseignements
RABAT

En réponse à votre lettre 262 B. du 16 Juillet 1921, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'il n'existe à FOUNTI aucun local susceptible de convenir à l'installation d'un bureau de poste provisoire.

Cette installation ne peut donc être réalisée que dans le local de la Kasba, dans les conditions de votre lettre N° 78 B. du 21 Mai écoulé.

Ainis que je vous en ai prévenu par télégramme N°1646 Z/P, le représentant local du Service des Travaux Publics m'a informé qu'il était en mesure de commencer la construction de l'immeuble définitif, à condition toutefois que vous lui fassiez parvenir le plan de cette construction et les crédits que vous lui attribuez. Ces travaux pourraient être achevés pour le 1er Janvier 1922, si le service des Travaux Publics peut les entreprendre dans le délai d'un mois./.

Signé : DEMILLIÈRE.

RABAT, le 5 Août 1921

DIRECTION
de l'Office des Postes,
des Télégraphes
et des Téléphones.

N° 322 B.

COPIE

Le Directeur p.i. de l'Office des Postes,
des Télégraphes et des Téléphones du Maroc,
à Monsieur le Commandant du Cercle Autonome
d'AGADIR.

S/C de Mr. le Directeur des Affaires Indigènes et du
Service des Renseignements de.... RABAT

En réponse à votre télégramme N° 1646 du 1er Août, j'ai l'honneur de vous faire connaître que M/. le Directeur Général des Travaux Publics a désigné M. GREL, Chef du Service d'Architecture de la Région du Sud, pour établir les plans du Bureau de poste d'Agadir.

J'ai fourni, le 12 juillet écoulé à Mr. GREL, tous les renseignements nécessaires à l'établissement des avants projets, et je l'ai prié de vouloir bien les entreprendre d'urgence.

Je ne manquerai pas de vous aviser dès que les plans seront au point./.

Signé: Illisible.

Vu et transmis à Cercle Agadir

N° 5184 B/c